

2023/042
DK

DEPARTEMENT
DU PAS-DE-CALAIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
DE LENS

VILLE DE
LOISON-SOUS-LENS

Tél : 03.21.13.03.48

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an Deux Mil Vingt Trois, le 5 juillet.
Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances,
Sous la Présidence de Monsieur Daniel KRUSZKA, Maire,
En suite de convocation en date du 23 juin 2023,
Dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie,
ETAIENT PRESENTS : Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de
Mesdames Françoise TOULOUSE, Khadija LANNABI, Naséra BENSLIMANE et
Messieurs Jacky LELONG, Bertrand NARCISSE, Robert UNTERFRANC, Éric
GADENNE et David PENETTICOBRA.
Madame Catherine WILLE est élue secrétaire de séance.

Objet : Établissement d'un mandat administratif pour le remboursement d'une redevance perçue dans la cadre de la cantine

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'une demande de remboursement de redevance cantine a été déposée par Monsieur DUPUIS pour des absences justifiées de son enfant à l'appui de certificats médicaux, concernant l'année 2021.

Considérant le caractère légitime de ces demandes eu égard à la situation de la famille,

Où l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident :

Vote à l'unanimité

- D'autoriser Monsieur le Maire à émettre un mandat administratif pour un montant total de 15,20 €.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Loison-sous-Lens, le 6 juillet 2023

Transmis en Sous-Préfecture de Lens le 06 JUIL. 2023

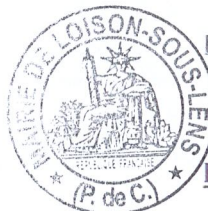
AR : 062-216205237-20230705-
del-050723-087-DE

Affiché le 06 JUIL. 2023

Certifié exécutoire le 06 JUIL. 2023

Le Maire.

Daniel KRUSZKA



Le Maire.

Daniel KRUSZKA